



L'école privée Sainte-Anne reçoit les élèves en classe maternelle ; elle se propose de les éveiller à une vie chrétienne et de les initier aux premiers apprentissages dans un climat de confiance et de discipline.

Horaires « maternelle » :

- **8h40...11h45** (fermé à 11h55) **13h25...16h25** (fermé à 16h45)
- Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'au moment où ils les confient à l'enseignante ou à la personne qui surveille.
- Les élèves « externes » rentrent l'après midi par le portail des primaires : ceux de moyenne et grande sections attendent leur enseignante au portail ; ceux de petite section rejoignent la salle de repos après s'être déchaussés et être allés aux toilettes.

Entrée ou sortie avec un des parents :

- Les parents auront le souci de respecter les heures de rentrée et de sortie.
- Les parents des classes du rez-de-chaussée, préparent leur enfant pour la journée de classe, près des porte-manteaux qui portent leur nom (manteaux enlevés ; tabliers et chaussons mis (suivant les souhaits de l'enseignante) puis ils confient les enfants aux aides maternelles ou aux maîtresses de leur classe.
- Les parents des classes du 1^{er} étage confient leur enfant à l'aide maternelle en salle d'accueil ; les élèves monteront dans la classe avec leur maîtresse.

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de ne pas s'attarder dans les salles d'accueil. (matin, midi ou soir)

Doudous/joujoux/ bijoux /sucettes :

- L'enfant est invité à laisser sa sucette avant d'entrer en classe dans une boîte à sucette à son nom pour les PS.
- Petit à petit, l'enfant apprendra à ne garder son « doudou » que pour le temps de sieste. (le doudou doit être régulièrement nettoyé)
- Il est recommandé de n'apporter ni jouet individuel ni bijoux.

Absence / maladie / poux /médicaments :

- Toute absence devra être signalée dès que possible au secrétariat
- Un enfant malade ou avec de la fièvre ne pourra être accepté en classe
- Les maîtresses ne peuvent pas être responsables d'un médicament à donner à l'élève (à moins de PAI fait avec le médecin scolaire)
- Les parents sont invités à vérifier régulièrement la tête de leur enfant afin de prévenir toute « prolifération » de poux !
- Toute maladie contagieuse doit être signalée (à l'enseignant ou à l'accueil) et précisée par un certificat médical.

Vêtement / tenue :

- Il n'y aura jamais de vêtements perdus(!) puisque vous aurez pris soin de marquer chacun d'eux très lisiblement aux nom et prénom de votre enfant.
- Il est préférable que les enfants portent des vêtements faciles à enlever.
- Il est souhaitable que les $\frac{1}{2}$ pensionnaires aient une serviette de table (avec élastique autour du cou) dans une pochette à leur nom.
- Pour les tabliers et les rythmiques : voir par classe les différentes modalités.

Autorisations particulières :

- Toute personne autre que les parents venant chercher un enfant en maternelle, devra être porteur d'une autorisation signée des parents (l'enseignante devra être prévenue à l'avance). Aucune autorisation ne sera donnée par téléphone.
- Les parents qui seraient amenés à récupérer leur enfant dans le courant de la journée, devront obligatoirement signer le registre de l'accueil.

